

COMMISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX
SUR LA SITUATION ET L'AVENIR DE
LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

CRÉATION D'UN NOUVEL INTERVENANT MAJEUR AU
QUÉBEC :

PATRIMOINE-QUÉBEC

Mémoire présenté par

FRANÇOIS BABY

le mercredi 1er novembre 2000

AVANT-PROPOS

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les Commissaires,

Je voudrais d'abord remercier la Commission d'avoir accepté de me recevoir et d'écouter certaines de mes réflexions sur la question de la langue au Québec. J'espère qu'elle pourra y trouver quelque utilité.

Je remercie aussi le Président. Son dynamisme et la remarquable qualité de ses préoccupations sont connus. Après une carrière aussi bien remplie, il aurait sans doute bien mérité de se reposer quelque peu. Mais son sens du service à la collectivité lui a fait accepter ce nouveau et très important mandat qui est tout un défi. Je ne doute pas cependant un seul instant, qu'il le mènera à terme avec grand succès.

Merci aussi aux Commissaires qui ont accepté de consacrer leur temps et leurs préoccupations à la très difficile tâche de penser avec lui le français du XXI^e siècle au Québec. Leur travail est essentiel à la survie non seulement de notre langue, mais aussi de notre culture et de notre civilisation.

Mon exposé comprendra trois parties.

Une première me permettra de faire quelques remarques générales sur la question du français au Québec et sur la nécessité de trouver des solutions originales et dynamiques aux problèmes qui se présentent à nous.

Dans la deuxième j'aborderai brièvement certaines réflexions sur le français comme langue d'enseignement, comme langue des nouveaux Québécois et Québécoises et comme véhicule de notre culture.

Au cours de la troisième partie, je présenterai à la Commission des suggestions qui m'apparaissent importantes pour insérer la lutte que nous menons pour dynamiser le français dans la perspective plus vaste de l'affirmation de notre identité.

En guise de conclusion, je tenterai d'évoquer très brièvement quelques perspectives sur le rôle de l'État québécois et sur la philosophie qui doit inspirer son action dans ce domaine.

Il ne faudrait pas se surprendre que tout au cours de ces remarques, culture et langues soient intimement liées et qu'à mon avis certaines des solutions impliquent autant le domaine culturel que celui de la langue proprement dite.

I - - - LE FRANÇAIS AU QUÉBEC, UNE SITUATION PLUS QUE PRÉCAIRE

La langue est le génie d'un peuple.
STENDHALL

1.- L'avenir incertain du français

Il est devenu de bon ton dans certains milieux, d'affirmer que la situation du français a tellement fait de progrès au Québec, que l'on peut être rassuré. Les choses sont maintenant sous contrôle. L'avenir du français est assuré. Ceux qui s'inquiètent sont des pusillanimes, des peureux ou des catastrophistes.

Et pourtant. Est-il besoin de rappeler que, chez nous, malgré des progrès indéniables, la situation du français est au contraire plus précaire que jamais. Car nous sommes confrontés à de nouveaux problèmes, à de nouveaux défis dont la majorité sont encore inconnus. Nous devons pourtant y trouver des solutions, sans même connaître toute leur étendue. Bien souvent, aussi, sans avoir les moyens qu'il faut, à notre portée. Car tout cela se jouera fréquemment à l'échelle de la planète.

La montée des nouvelles technologies des communications et de l'information comme Internet, les satellites, etc. qui est dominée à peu près entièrement par la boulimie américaine, est magnifique et passionnante. Mais, elle risque cependant d'agir comme une sorte de Cheval de Troie. Le problème ne s'arrête plus aux frontières. Le protectionnisme n'y peut presque rien. Le problème n'est plus à nos portes. Il est chez nous. Nos échanges, ceux de nos enfants et petits-enfants sur la Toile se font en effet en bonne partie en anglais. Le Web parle presque exclusivement anglais. Par sa présence trop réduite, le français ne donne plus à plusieurs de ces usagers, l'impression d'être une grande langue; une langue importante et majeure. Il donne plutôt l'image d'être une langue secondaire. Une langue dévalorisée. C'est l'anglais qui occupe le haut du tableau et de beaucoup.

On a entrepris des correctifs à ce sujet récemment au Québec, mais face à l'énorme masse anglophone, c'est très nettement insuffisant.

Pour y remédier, **la Commission doit recommander:**

- 1. Que des efforts beaucoup plus importants soient consentis par le gouvernement du Québec dans les domaines des nouvelles technologies de l'information et de la communication**
- 2. Que ces efforts devraient viser à accroître considérablement le branchement des Québécois et Québécoises sur Internet (à haute vitesse et à larges bandes)**
- 3. Que ces efforts permettent aussi d'accroître considérablement la présence québécoise française sur Internet**
- 4. Que le gouvernement québécois établisse une collaboration internationale à ce sujet par le biais de la francophonie internationale**

Par ailleurs, les coups de boutoirs redoublés que les Américains avec leur impérialisme donnent sur la protection du domaine culturel que permettent encore le traité de Libre-échange et le traité mondial sur le commerce, en viendront sans doute à leur permettre de récolter de plus en plus de fruits. Ils parviendront sans doute, à grignoter le terrain, à imposer progressivement leurs vues et leur culture et, de ce fait, à menacer notre langue et notre culture.

Comment lutter, nous un si petit État? Comment survivre devant cette marée qui prend de plus en plus l'allure de tsunamis? Comment lutter, alors que ce sont eux qui ont les capitaux, qui contrôlent les marchés, qui possèdent la masse critique et les économies d'échelle?

Non! Sans être timoré, on doit dire que la survie du français, pour meilleure qu'elle était, est loin d'être assurée pour de bon. Elle risque de connaître des ratés et des moments extrêmement difficiles, dans un avenir prochain. C'est la réponse à ces défis et à ces dangers, que doit envisager la Commission. Cela prendra de l'imagination. De l'audace même.

À cela s'ajoutent les dangers entraînés par le phénomène de globalisation qui crée des conglomérats tellement énormes qu'ils peuvent facilement faire trembler plusieurs états. Imaginez, le chiffre d'affaires de Microsoft de Bill Gates est plus gros que tout le PIB d'un pays comme le Danemark!

2.- La mentalité d'assiégés.

Face aux dangers qui nous assaillaient, particulièrement dans le domaine de la langue, nous avons eu trop souvent tendance à développer ce que j'appellerai une mentalité d'assiégés. L'objectif premier est alors de survivre, d'assurer notre survie. Il nous faut tout faire pour protéger, pour préserver, pour ne pas mourir. Pour y arriver, nous avons pensé que la solution était de nous en remettre à « la loi et l'ordre », si vous me permettez l'expression.

C'est un leurre. Un miroir aux alouettes. Ne nous trompons pas, la langue et la culture française ne survivront pas chez nous grâce aux tribunaux ou à la police. Elles ne survivront que si elles sont **un moyen d'expression dynamisé** d'un mode de vie, d'une manière d'être, d'une façon de voir les choses, de les exprimer.

Un moyen dynamisé et non seulement judiciaire.

Perdons donc cette mentalité d'assiégés et quittons ce faux confort, cette fausse sécurité, ce douillet bien-être que nous donne le rempart juridique que nous avons érigé pour protéger notre langue.

Oui, il faut absolument une protection! Une protection renforcée même - j'y reviendrai d'ailleurs - mais il faut surtout des interventions beaucoup plus audacieuses, plus originales, plus puissantes, beaucoup plus dynamiques et passionnantes pour permettre de faire du français chez nous, non une langue de survie, mais une langue de vie. De vitalité. De culture. D'éclatement. De saisie de l'homme et de l'univers.

3.- Notre fâcheuse tendance au compromis à tout prix.

En 1840-41, un désastre s'est abattu sur nous. Nous avons perdu le pays que nous avions en propre, le Bas-Canada, depuis une soixantaine d'années.

On nous a mis en sandwich dans une sorte d'amalgame qui s'appelait le Canada-uni et qui était largement dominé par la puissance anglaise de l'ancien Haut-Canada.

Ainsi, nous sommes devenus **un peuple sans pays propre. Bien à lui.** Car ne nous faisons pas de leurres, le Canada-uni d'alors, ne nous appartenait pas. Pas plus que celui d'aujourd'hui. Il suffit pour s'en convaincre, de regarder ce qu'on a fait du Québec lors du rapatriement de la Constitution en 1982.

Nous sommes une province sur dix, avec un gouvernement central de plus en plus fort, qui a des moyens énormes et nous comptons seulement pour un tiers de la population. Croire que ce pays nous appartient revient au même que de penser que le fait de posséder quelques actions de Bell Entreprise ou de Nortel, ferait de nous des propriétaires.

Nous sommes donc un peuple sans pays propre et bien à nous. Nous ne sommes pas les seuls, il y en a malheureusement d'autres dans le monde. Les Acadiens le sont, eux aussi, et ils n'ont même pas la ressource que nous avons d'avoir une province pour se donner une assise politique plus solide.

Nous avons développé à cause de cela, une tendance - que dis-je une tendance - une fâcheuse mentalité de compromis à tout prix pour atteindre nos objectifs. Quand on n'a pas les leviers de commandes, on est souvent tenté d'arracher un compromis pour ne pas tout perdre. Ce n'est pas un phénomène qui nous est propre, car c'est le cas de tous les peuples sans pays propre.

Nous avons une mentalité qui nous fait dire, « *C'est pas si pire que ça... C'est mieux que rien... Il faut vivre selon nos moyens... Il faut avoir les ambitions de ses moyens, etc.* ». Nous nous satisfaisons trop facilement de demi-mesures, de compromis que nous appelons honorables, mais qui n'ont souvent d'honorables, que le qualificatif.

4.- Une nouvelle loi 101 refondue et beaucoup plus stricte

À cause des décisions de tribunaux, qui, dans bien des cas, semblaient davantage être des décisions de cours, la loi 101, a perdu, faut-il le rappeler, la plupart de ses pouvoirs importants et essentiels. Mais on en entend plusieurs dire que « *Ce n'est pas grave* », que « *C'est mieux que rien* », « *Qu'il n'y a pas de problèmes et qu'il faut se satisfaire de ce qu'on a* ». Toujours cet engouement pour le compromis

Quand on sait le décalage qui existe entre une loi et son application. Il suffit de se promener sur les routes du Québec et de voir ces énormes fardiens foncer sur nous ou nous dépasser à tombeaux ouverts pour s'en convaincre. C'est pourtant a-t-on

annoncé, la tolérance zéro. Imaginez ce que ce serait, si c'était la tolérance tout court... Donc à cause de cet écart important entre une loi et son application, il faut une loi sur la langue exigeante! Car, si nous avons une loi molasse, ramollie, faiblarde, son application mènera à la débandade.

La situation actuelle ne peut plus durer. Elle permet trop d'abus.

La Commission doit recommander:

5. **Que l'on procède à une refonte complète de la loi 101, pour la rendre beaucoup plus cohérente, exigeante, ferme et stricte**
6. **Que cette nouvelle loi possède les attributs et dispositions juridiques nécessaires pour pouvoir résister aux contestations devant les tribunaux**
7. **Que, pour qu'elle ne soit pas qu'une barrière ou un rempart vide, elle contienne aussi autant de mesures incitatives dynamiques et originales que coercitives**

II - - LE FRANÇAIS EN SITUATIONS

La langue est la maison de l'être. HEIDEGGER

1.- Le français et l'enseignement au primaire

On entend de plus en plus de revendications au sujet de l'enseignement de l'anglais au Québec. Il s'en trouve même pour recommander que son enseignement commence en première année. C'est aberrant!

Tout en partageant les préoccupations de ceux et celles qui souhaitent que nos enfants et petits-enfants puissent utiliser une seconde langue, il faut d'abord asseoir solidement la connaissance de la langue maternelle - le français - avant de commencer à penser à l'apprentissage d'une langue seconde.

L'objectif de notre système d'éducation ne doit pas être de faire de la nation québécoise une nation bilingue et biculturelle. Il doit faire en sorte que notre État soit essentiellement **français de langue** et **québécois de culture**.

Pour favoriser l'accès à une culture importante, à des possibilités d'échanges et l'accès à certains emplois, il doit aussi permettre d'ajouter **une langue seconde** - l'anglais - mais qui sera toujours **une langue seconde**. Je ne dis pas secondaire, mais une langue qui n'aura jamais l'importance fondamentale du français pour l'édification du tissu humain des Québécois et Québécoises.

La Commission doit donc:

- 8. Marquer son opposition ferme à ce que l'enseignement de l'anglais ne se fasse avant que les élèves n'aient reçu une formation essentielle de base en français**
- 9. Recommander qu'en pratique, l'enseignement de l'anglais ne commence pas avant la troisième année du cours primaire**

Cependant, la richesse de la vie et de la culture québécoise, résulte aussi de l'apport indéniable de la minorité anglaise qui a dû vivre récemment, une difficile transformation. Elle est majoritaire au Canada et elle avait transposé cette mentalité au Québec. A partir du milieu des années 60, la majorité francophone québécoise qui avait transposé ici une mentalité de minoritaire au Canada, a commencé à affirmer son statut de majoritaire au Québec. La minorité anglophone a dû accepter son statut réel de minorité au Québec.

La plupart de nos concitoyens et concitoyennes de langue et de culture anglaises ont accepté généreusement cette mutation. Malgré les difficultés extrêmes que cela soulevait pour eux et elles. Ils n'arrivaient plus bien à trouver leur place nouvelle dans ce Québec en changement profond. Il faut admettre que nous ne les avons pas beaucoup aidés.

Plusieurs arrivaient difficilement à penser d'abord québécois, comme le faisaient une grande majorité de leurs concitoyens et concitoyennes du Québec, d'expression et de culture française.

Mais il faut reconnaître que leur apport à la culture québécoise a été très important et qu'il doit continuer à l'être.

Il en va de même des nations autochtones qui ont subi le sort injuste d'une histoire aux relents de xénophobies bien ciblées.

La Commission doit donc:

10. **Souligner l'importance des contributions des Québécois et Québécoises anglophones et des peuples autochtones à l'enrichissement de la culture et de la civilisation québécoise**
11. **Proposer des moyens pratiques et originaux pour favoriser une intégration plus respectueuse de leurs particularités, dans le cadre d'un État français et d'une nation québécoise française.**

2.- L'enseignement universitaire

Les dernières coupes sombres dans les fonds consacrés par l'État québécois à l'enseignement supérieur ont fait extrêmement mal à l'enseignement universitaire au Québec. Croyez-en quelqu'un qui a vécu la situation de l'intérieur. Il est faux de prétendre que ces coupures ne font que menacer la qualité de l'enseignement. C'est déjà fait. Elles ont porté atteinte à la qualité de cet enseignement. **L'enseignement universitaire au Québec a perdu beaucoup de sa qualité.**

Le problème c'est que ces répercussions ne sont pas socialement visibles actuellement. Elles ne se feront sentir que dans une ou deux générations. Nos petits-enfants seront ceux qui en pâtiront.

Il s'agit ici autant d'une question de langue que d'une question de survie de la nation qui utilise cette langue.

L'affirmation du Québec est en danger non seulement au Canada, mais dans le monde.

Et que dire de ces contrats axés sur la performance qu'on impose à ces institutions, selon des concepts arrivés en ligne droite de l'industrie privée. Maintenant en éducation au Québec, « *Industry is beautiful* ». Après l'université Provingo, on veut maintenant l'université Bombardier. Comme si la formation des jeunes hommes et des jeunes femmes qui sont confiés aux universités se mesurait avec des paramètres et de la façon dont on mesure la performance d'une industrie ou d'une usine qui fabrique des clous ou des bottines.

L'éducation est essentiellement probabiliste. On ne sait jamais ce qu'elle donnera vraiment, mais il faut tout faire pour qu'elle puisse donner à ces jeunes en formation les outils dont ils pourraient avoir besoin pour se réaliser. Tout en sachant que la réalisation des individus est essentiellement le résultat d'un libre choix de leur part, et que ce choix, doit demeurer entièrement libre.

La Commission doit donc:

- 12. Témoigner de sa vive préoccupation et de sa vive inquiétude non seulement pour la survie et le dynamisme de la langue française au Québec, mais aussi pour celle de la nation qui en fera son moyen d'expression et de vie, à cause de la situation de l'enseignement universitaire**
- 13. Rappeler que l'enseignement universitaire est sérieusement menacé au Québec et qu'un vigoureux coup de barre doit être donné sans tarder, pour assurer qu'il retrouve sa qualité, avant que la côte ne soit trop longue à remonter et qu'il faille sacrifier encore plusieurs générations de Québécois et de Québécoises pour y parvenir**

À quoi cela servira-t-il d'avoir une langue bien protégée, si la nation qui l'utilise est reléguée aux arrières-bancs, est devenue anémique, à cause de la courte vue d'hommes et de femmes politiques qui refuseraient d'accepter la règle probabiliste de l'éducation pour vouloir la transformer en système contractuel de certitude.

3.- Le français, langue des nouveaux arrivants.

Avec un aussi faible taux de natalité au Québec, l'immigration est essentielle à notre survie. En plus de ce sentiment très égoïste, le Québec doit cependant aussi s'ouvrir aux nouveaux arrivants, pour leur permettre de partager la chance que nous avons de vivre une vie de qualité, dans la liberté.

Mais cette arrivée ne doit pas se faire au détriment de la survie du Québec comme **État français** et comme **nation française**, enrichis il va sans dire, par des apports d'origine multiculturelle et multiethnique.

Les efforts que fait le Québec dans cet environnement sont très nettement insuffisants. Il faut d'abord **mieux sélectionner** les nouveaux arrivants et surtout **beaucoup mieux les accueillir et mieux les encadrer** par la suite.

La Commission doit recommander:

14. **Que la sélection des immigrants se fasse de façon beaucoup plus stricte et en tenant un meilleur compte de leur probabilité d'intégration à la société québécoise et de leurs possibilités de réussir cette intégration**
15. **Que l'accueil officiel des immigrants se fasse suivant un décorum et au cours d'une cérémonie qui reflètent adéquatement la réalité du Québec en terme**

d'entité politique, ainsi que les particularités de la société québécoise qui la compose

16. Que les nouveaux arrivants soient mieux encadrés par la suite et qu'un suivi systématique soit réalisé pour les aider à s'intégrer et à régler leurs problèmes d'intégration.

4.- Le français langue de culture

Il y a un décalage de plus en plus grand entre le français parlé au Québec et le français standard. Ce décalage est d'autant plus prononcé lorsqu'il est question du « joual », ce langage inventé par des intellectuels pour faire parler les gens du peuple. En réalité, les gens du peuple ne parlent pas aussi mal qu'on les fait parler dans plusieurs productions dites culturelles qui se servent du « joual ».

Il faut aussi admettre que de plus en plus, prend forme un français québécois standard, un français québécois de bon aloi, différent à bien des égards du français standard.

Si la valorisation de cette langue et de cette culture québécoise nous a permis et nous permet toujours de donner une vitalité remarquable à notre expression et à notre création culturelles, elle n'est pas sans poser de sérieux problèmes quand nous voulons exporter la plupart de nos productions culturelles.

On a trop longtemps fait de nos difficultés à exporter certaines de ces productions, une simple question d'accent. Il y a beaucoup plus que cela.

Des problèmes se posent, même là où la langue parlée n'est pas en cause.

J'ai pour ma part beaucoup étudié la question. J'en suis arrivé à la conclusion que nos **principales difficultés viennent la plupart du temps de problèmes transculturels**. Culturellement, les Québécois et les Français valorisent des choses fort différentes, souvent même diamétralement opposées. Des choses qui sont souvent peu valorisés, voire même dans certains cas, dévalorisées dans une culture, ne le sont pas forcément dans l'autre. Et inversement.

Or le marché québécois est beaucoup trop petit pour permettre de rentabiliser convenablement la plupart de nos productions culturelles. Même s'il y a des exceptions notoires. Il faut donc songer à les exporter.

Si, en ce domaine, il y a souvent des difficultés importantes, tout n'est cependant pas qu'échec.

En musique, par exemple, l'orchestre Symphonique de Montréal est parvenu à se tailler une niche, à se définir un créneau qui lui ont permis d'atteindre avec beaucoup de succès, une renommée internationale. Il faut dire qu'il possède un niveau d'excellence peu commun.

Le domaine de la danse a aussi connu des avancées majeures en Europe.

Pour ce qui est de la chanson, plusieurs de nos interprètes ont réussi des percées assez spectaculaires sur les marchés européens, ou même américains. Il faut cependant dire que dans plusieurs cas, leur interprétation n'a que peu de choses communes avec le Québec, et que ces vedettes se situent souvent davantage dans le mode d'interprétation épousé plutôt par d'autres vedettes internationales.

Les succès à l'extérieur sont plus rares et difficiles pour ce qui est d'autres domaines comme le livre, la dramaturgie, le cinéma, la télévision ou les arts plastiques.

Par ailleurs, la petite taille de nos marchés internes et les coûts souvent très élevés qui sont en cause font que nous avons et que nous aurons toujours de la difficulté à trouver le financement de nos institutions ou de nos productions. **Il faut l'accepter comme inévitable** et tous les efforts de partenariat avec le secteur privé - limité lui aussi, par la taille des entreprises et le nombre extrêmement élevé de sollicitation auxquelles il est soumis - ne pourront jamais remplacer **l'obligation de l'État d'intervenir de façon importante et massive dans le domaine culturel.**

D'autant plus que, comme l'a démontré scientifiquement Bopal, **les productions culturelles mettant à contribution des ressources humaines nombreuses et importantes ne seront et ne pourront jamais être économiquement rentables.**

La survie de la culture québécoise passe donc inévitablement par une intervention majeure de l'État.

Même si ces dernières années, l'effort du gouvernement en ce domaine s'est accru, c'est encore nettement insuffisant.

Comment tolérer par exemple qu'un grand orchestre comme l'Orchestre Symphonique de Montréal, qui est reconnu comme étant un des dix meilleurs orchestres au monde, qui a réussi à enregistrer 82 disques, en soit rendu à être menacé dans sa survie à cause de sa piètre situation financière?

Est-il normal que les danseurs et danseuses, pour assurer la survie de leur institution, en soient rendus à devoir accepter des revenus qui sont inférieurs non seulement au salaire minimum, mais même, dans certains cas, au seuil de la pauvreté?

À ce sujet, il me semble important que l'on remédie de façon permanente aux difficultés financières de nos grandes institutions culturelles.

La Commission doit recommander:

17. Que certaines de nos grandes institutions culturelles qui possèdent une excellence et une envergure internationales comme le Théâtre du Nouveau-Monde, l'Orchestre Symphonique de Montréal, les Grands Ballets Canadiens et d'autres qu'il faudra déterminer, soient déclarées institutions nationales et admises automatiquement de ce fait, à un régime spécial et plus adéquat de subventions.

Mais l'apport de l'État en matière de culture n'est pas sans risque d'interventions tatillonnes, d'un certain dirigisme, d'une certaine sclérose frileuse. Pour éviter ces problèmes et laisser à la culture toute la liberté de création et d'expression nécessaire, les interventions publiques ne doivent pas être reliées directement à l'administration gouvernementale et aux aléas de la politique.

À cet effet, la Commission doit recommander:

18. Que le Conseil des Arts et des Lettres du Québec reçoive les fonds nécessaires à ses interventions, d'une fondation autonome qui soit complètement indépendante de l'État québécois
19. Que cette fondation tire ses fonds d'investissements consentis par l'État, et aussi par le secteur privé, encouragé en cela par des dégrèvements fiscaux.
20. Que l'État québécois subventionne des recherches approfondies sur les difficultés d'échanges des produits culturels québécois avec d'autres pays ou

avec l'ensemble de la francophonie et qui proposent des solutions qui pourraient y être apportées.

Le Québec possède un instrument qui pourrait devenir un véhicule privilégié pour la création et la diffusion de la culture québécoise et pour la survie de sa langue: Télé-Québec. Pourquoi est-ce que cet organisme de télévision ne serait pas le lieu par excellence et privilégié de créations dramaturgiques, musicales, chorégraphiques, etc., d'envergure? Pourquoi ne voyons-nous pas régulièrement à son antenne, des concerts de l'Orchestre Symphonique de Montréal, celui de Québec, celui de la Montérégie, etc.? Pourquoi Télé-Québec ne demande-t-il pas à des compositeurs d'écrire des oeuvres qui y seraient ensuite créées? Pourquoi n'y a-t-il pas régulièrement de téléthéâtres à ses antennes? Pourquoi ne demande-t-on pas à nos dramaturges d'écrire des pièces qui seraient créées à Télé-Québec? Même chose pour la danse et pour nos chorégraphes.

Ces productions pourraient ensuite être diffusées sur la nouvelle chaîne culturelle, comme contribution de Télé-Québec, un de ses partenaires, voire même, par ce biais, faire l'objet d'échanges internationaux.

Pour permettre de dynamiser la culture et la langue québécoises,

la Commission doit recommander:

- 21. Que Télé-Québec modifie son orientation pour incorporer régulièrement à son horaire des créations et des productions culturelles d'envergure dans divers domaines comme la dramaturgie, la musique, la danse, etc.**
- 22. Que l'État québécois accepte de verser les fonds nécessaires à la réalisation de ces objectifs, en partenariat avec l'entreprise privée.**

III - CRÉATION D'UN NOUVEL INTERVENANT MAJEUR

La langue c'est l'âme d'un peuple, son génie, son histoire, ses traditions, ses valeurs, sa vision du monde.
Jacques CHIRAC

La langue, c'est infiniment plus que la langue.

Je crois que le problème de la langue au Québec risque de devenir si important et si complexe, que sa solution doit obligatoirement passer par **la réunion de toutes les forces que l'on peut mettre à contribution pour la défendre et assurer sa vitalité.**

En d'autres termes, il ne faut pas laisser la langue se débattre seule, elle va se faire emporter. Il faut l'inclure dans une lutte et une affirmation plus globale, plus d'ensemble. Celle de notre identité.

À l'âge des conglomérats, il faut créer un conglomérat, si vous me permettez l'expression.

Pour permettre à la langue une lutte et une affirmation plus globale, je propose, la création d'un nouvel intervenant majeur au Québec: celle d'une instance qui s'appellerait le **ministère du Patrimoine national du Québec.**

Qu'il me soit tout de suite permis de m'inscrire en faux contre toute idée que le patrimoine ne toucherait que ce qui ne concerne que le passé. C'est complètement faux.

Le patrimoine c'est **l'ensemble de ce qui constitue le bien commun actuel et futur de tous les Québécois et les Québécoises.**

Le patrimoine c'est ce qu'on a reçu, oui, mais aussi c'est ce qu'on développe, qu'on acquiert et qui devient la marque distinctive et la richesse des Québécois.

C'est autant **le présent**, que **l'avenir**, que **le passé**.

La mission de cette nouvelle instance serait de :

- ◆ Regrouper, coordonner, valoriser, développer, chapeauter:
- ◆ les diverses instances, équipements, activités, événements, domaines qui constituent le patrimoine national québécois,
- ◆ qui lui sont reliés, sans l'être directement à la culture au sens strict ou qui lui sont reliés de façon moins évidente, comme certaines manifestations ou activités
- ou qui la transcendent parce que touchant à plusieurs domaines, comme la langue, par exemple
- et qui constituent **les formants fondamentaux de l'identité et de la civilisation québécoise.**

Ce serait somme toute, le ministère qui serait chargé de mettre en valeur l'identité québécoise, dont la langue est un formant majeur.

Il ne s'agit surtout pas de porter atteinte au ministère de la Culture. Nous avons une excellente ministre, qui est très efficace et exerce un excellent leadership. Mais il existe un peu partout dans les arcanes gouvernementaux divers services, commissions, offices, secrétariats, directions qui touchent au patrimoine et à l'identité québécoise.

Il s'agit dans certains cas, de **regrouper** ces instances, dans d'autres cas de les **chapeauter**, de **coordonner** leur action pour leur donner de la force, pour en assurer

la présence et la préoccupation permanente au sein du Cabinet, pour leur permettre une action mieux coordonnée, plus énergique et plus globale.

Il s'agirait aussi pour ce nouveau ministère d'établir des **liens organiques fonctionnels** avec d'autres ministères déjà existants, de pouvoir dialoguer avec eux d'égal à égal et d'avoir un budget qui lui serait propre.

Ce nouveau ministère du Patrimoine national du Québec pourrait chapeauter, regrouper ou coordonner l'activité d'instances comme :

- * Le Conseil et la Commission de la langue française,
 - * Les Archives nationales
 - * La Commission de la capitale nationale
 - * La Commission dite des biens culturels
 - * La Commission de Toponymie
 - * L'Ordre national des Québécois
 - * Les services de signalisation ou d'affichage non-techniques le long des routes
 - * Certaines activités de la SODECQ et de la SEPAQ
 - * Certains musées comme peut-être, celui de l'Amérique française
 - * Certains grands équipements nationaux comme le Jardin zoologique, l'Aquarium du Québec, etc.
 - * Télé-Québec
 - * La valorisation et le développement des paysages urbains et ruraux du Québec
 - * Certains éléments de promotion de l'image du Québec
- Etc. etc.

Cette liste n'est pas exhaustive et n'est donnée qu'à titre purement indicatif.

Il serait aussi chargé de concevoir une stratégie globale permettant de **valoriser l'identité nationale des Québécois et des Québécoises, dont la langue est un élément constitutif essentiel.**

Il établirait de solides **liens organiques fonctionnels** avec divers ministères comme ceux de la Culture, de l'Éducation, de l'Immigration, du Tourisme, etc.

En plus de permettre de donner beaucoup plus de vigueur à la « *défense et à l'illustration* » de la langue française québécoise, il permettrait aussi de répondre adéquatement aux offensives extrêmement agressives du ministère créé par le fédéral sous le nom d'Héritage Canada - Patrimoine Canada. Ce ministère dépense chaque année plus de 400 millions\$ pour mettre en valeur l'identité canadienne. Gageons d'ailleurs qu'il dépense probablement plus au Québec que le prorata de la population québécoise par rapport à la population totale canadienne.

Évidemment, en définissant le mandat et les responsabilités de ce nouveau ministère du Patrimoine national du Québec, il y a moyen de se laisser arrêter par des oppositions sans doute bien naturelles de certains intervenants, ou même de s'enfarger dans les fleurs du tapis et les distinctions spécieuses. Mais ce serait perdre de vue l'objectif.

L'important c'est de **regrouper des forces, de coordonner leur pouvoir et leur capacité d'intervention**, bien au-delà des intérêts mesquins ou de la protection de ses attributions et privilèges.

D'inclure la question de la langue dans un tout beaucoup plus vaste, pour lui donner plus de prégnance, de force d'impact, de cohérence et de résistance. Et en même temps, pour permettre de coordonner son développement avec celui de l'ensemble du patrimoine québécois, auquel elle est indissociablement liée par symbiose.

Les dernières années ont montré à l'évidence que, laissée à elle-même, la question de la langue peut être fragile et particulièrement vulnérable. Elle a résisté très difficilement à certains assauts. Elle a même perdu certains combats.

Or, il serait beaucoup plus difficile pour ses adversaires, de devoir s'attaquer à l'identité québécoise, au patrimoine de toute une nation, plutôt qu'à un de ses formants comme la langue, fût-il essentiel.

Par ailleurs, toute la question de la langue ne gagnerait-elle pas tellement plus de richesse et de force à se développer de façon harmonieuse avec l'ensemble de notre patrimoine?

L'important c'est donc de créer une instance forte, souple, efficace, dynamique, audacieuse et plus globale.

La Commission doit recommander:

- 23. La formation d'un nouveau ministère du Patrimoine national des Québécois chargé non seulement de la question de la langue, mais aussi, plus globalement, de toute la question du patrimoine national et de la mise en valeur de l'identité nationale québécoise**
- 24. Que la définition précise de son mandat et de ses attributions soit faite par les instances appropriées, mais aille dans le sens précité.**

CONCLUSION

En guise de conclusion, me permettez-vous d'évoquer rapidement un trait délicat de la mentalité collective québécoise qu'on rencontre malheureusement trop souvent sur son chemin quand on agit dans le domaine public.

Que les linguistes de la Commission me permettent ce néologisme, c'est ce que j'appellerai - le « *micropanisme* », de « *micro* » qui veut dire *petit* et « *panisme* » de « *panis* » qui signifie *pain*. Cette mentalité du « *petit pain* » qui fait dire « *Quand on est né pour un petit pain, on reste petit pain toute sa vie.* » « *Il faut vivre selon ses moyens* » etc. Vous connaissez la chanson. Quelle horreur!

C'est malheureusement un trait de mentalité très opérant actuellement, y compris dans le domaine politique.

On **réduit**, on **enlève de l'importance**, on a **peur de s'affirmer**, on est pusillanime,

Il y a deux grands pôles entre lesquels balance alternativement l'affirmation collective des Québécois et Québécoises.

Celui occupé par cette vedette internationale bien connue qui déclarait publiquement qu'elle « *avait hâte de revenir che-nous, pour manger de la soucisse et du baloney* ». Et celui de ce conducteur de formule 1 qui, au contraire, évoquait la dimension internationale de son action et de son métier.

Certains premiers ministres comme messieurs Jean Lesage, Daniel Johnson père et Jacques Parizeau, avaient le sens aigu de l'État qui leur faisait donner à leur fonction et à leur vision du Québec une dimension d'envergure, de portée internationale.

Mais on a trop souvent tendance à se polariser explicitement ou non, autour du « *micropanisme* ».

Imaginez, on « dépense » 140 000\$ pour l'avenir de la langue. C'est épouvantable sur un budget de 44 milliards\$. **Le jeu de la politique politicienne et partisane fait perdre complètement le sens des valeurs.** Ce qui fait que les cabinets sont sous-équipés et difficilement capables de remplir leur tâche et de prendre en même temps le leadership nécessaire à interpeller notre avenir.

Ce qui faisait dire à un de mes amis, politologue, « *Au Québec, on n'a pas le sens de l'État, on gouverne comme si on était des marguilliers.* »

Je vous inviterais à réagir contre cet affreux « *micropanisme* » endémique et **terriblement réducteur.** A faire preuve du **sens de la nation.** Votre tâche est **l'avenir d'un devenir collectif et des réalisations individuelles de ceux et celles qui le composent.**

Il faut proposer à nos dirigeants et dirigeantes d'adopter eux aussi une vision qui constituera l'image de marque d'un **Québec de demain, dynamique et en marche,** plutôt que paisiblement assis, les pieds sur la bavette du poêle, à savourer sa médiocrité et à se compter chanceux d'avoir « *quelque chose de pas pire* » ou « *de mieux que rien.* »

Le temps du baloney, ne serait-il pas passé?

Le célèbre mathématicien, biologiste et grand humaniste britannique d'origine polonaise Joseph Bronowski disait:

« Si nous ne réagissons pas, quelqu'un déterminera l'avenir et ça ne sera pas nous. »

Ce serait infiniment préférable que ce soit nous.

Merci.

François Baby

François Baby est professeur à la retraite de l'Université Laval, spécialisé en médias et en journalisme médiatique et ancien journaliste à la télé et à la radio.